

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS⁺

aille la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort

CTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du mardi 16 juin 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE
NOUVELLE



Des stages pour occuper les enfants qui n'ont pas cours

ENSEIGNEMENT

L'objectif est de décoller les jeunes des écrans pendant les actions sociales des professeurs.

Dans certaines écoles, les élèves n'ont plus cours depuis plusieurs semaines tant les professeurs en colère sont mobilisés. La session d'examen est allégée. Résultat, les jeunes ne sont plus en classe alors que l'année scolaire se termine officiellement le 3 juillet.

«C'est notre façon de soutenir la grève.»

Des stages fleurissent ci et là pour occuper les élèves durant cette période. «C'est notre façon de soutenir la grève. Nos animateurs sont en rhêto et n'ont rien à faire. On a des ados qui n'ont plus cours. On s'est dit que ce serait une bonne idée d'aider les parents à trouver des occupations pour leurs enfants autres que sur un écran», explique Valérie Pirotte, présidente du Royal Mava Club Sauheid. «On a les moyens de les occuper, c'est l'occasion de découvrir

un sport assez méconnu et d'être dehors. L'idée est de ne pas les laisser tout seul perdu sans savoir s'ils auront examens ou pas, s'ils réussiront ou pas.»

Dès qu'il y a six inscrits, le club organise un «micro stage» de kayak à moitié

prix. «Il faut qu'on puisse défrayer les initiateurs et animateurs brevetés. Nos stages Adeps sont fort centrés sur l'aspect sportif tandis qu'ici on n'est plus dans l'amusement. Le vice-président et coach et présent pour s'assurer que tout va bien», détaille Valérie Pirotte. «Les jeunes peuvent venir à la journée ou pour quelques jours mais la majorité s'inscrit pour la semaine.»

D'autres initiatives n'ont pas eu autant de succès malgré les demandes des parents. Faute de participants en nombre suffisant, les stages ont été annulés.

■ Cours particuliers

Selon un récent sondage des associations des parents, la Fapeo et l'Ufapec, et le CEF, les grèves des profs sont «massivement» soutenues et comprises

par les parents (82,6%). Par contre, 44,4% des parents et 53,7% des élèves estiment le maintien des épreuves certificatives externes (CEB, CEID et CESS) pertinent.

L'importance accordée à ces épreuves se traduit dans la demande de cours particuliers. «Cette année, c'est un peu différent. On reçoit beaucoup d'appels au dernier moment car les modalités tombent. Des élèves apprennent qu'ils auront finalement examens et d'autres découvrent qu'ils en sont dispensés», remarque Mathieu Vrancken, directeur de Student Academy. «On a aussi tous ceux qui préparent leur examen d'entrée en médecine ou en polytechnique et qui sont très stressés d'avoir perdu un mois de cours.»

Si certains parents annulent les cours particuliers car leur enfant ne sera finalement pas évalué, l'inquiétude est parfois juste postposée. «On a déjà des personnes qui anticipent la rentrée et ont demandé une remise à niveau les deux dernières semaines qui précèdent la rentrée scolaire», ajoute Mathieu Vrancken.



■ Des «micro stages» de kayak sont organisés pour la première fois. © ROYAL MAVA CLUB SAUHEID

Le mercure va grimper jusqu'à 33°C

MÉTÉO

La Belgique s'apprête à connaître un second épisode de très forte chaleur de l'année. Mais les orages guettent déjà.

Après une première quinzaine de juin relativement fraîche, le thermomètre va brusquement s'emballer. Selon Pascal Mormal, météorologue à l'IRM, la hausse sera spectaculaire. "Nous allons vraiment entamer une remontée des températures assez spectaculaire. Vendredi, on pourrait atteindre 33 °C, voire localement davantage. Pour un mois de juin, ce sont des valeurs vraiment très élevées", avance-t-il. Cette journée devrait d'ailleurs justifier un avertissement jaune pour chaleur."

Et si la chaleur va frapper fort, la question est surtout celle de la durée de l'épisode. "Je ne peux pas encore vraiment être sûr que nous aurons une vague de chaleur en Belgique. C'est jouable, mais tout dépendra notamment des éventuels orages et de l'influence des courants maritimes, qui pourrait permettre de limiter ce coup de chaud".

Pour la semaine prochaine, les scénarios les

plus probables maintiennent des températures comprises entre 25 et 28 °C, voire jusqu'à 30 °C par endroits. "Il n'y a actuellement aucun signal de fraîcheur avant le début du mois de juillet. Dans le meilleur des cas, on resterait entre 25 et 30 °C. Dans le pire des cas, une nouvelle poussée de chaleur pourrait se mettre en place, comme c'est le cas en France."

Au niveau des records de chaleur, la journée de vendredi pourrait en approcher certains. Mais l'inconnue principale concerne les orages. Les modèles divergent encore fortement, à ce stade. "Certains scénarios montrent un potentiel orageux important vendredi. Mais il est beaucoup trop tôt pour dire si nous aurons des orages violents. Cet épisode sera à préciser dans la semaine."

La chaleur arrive donc, et elle vient du sud de l'Europe. En France, la canicule frappe déjà, et la situation semble bien plus préoccu-

pante que chez nous. "Pour plusieurs régions françaises, nous sommes face à une canicule qui pourrait devenir très importante. Des températures proches de 40 °C sont envisagées localement entre aujourd'hui et le milieu de la semaine prochaine".

La France face à une situation préoccupante.

Cette chaleur durable inquiète d'autant plus que les sols sont déjà très secs dans de nombreuses régions. "Cela favorise à la fois les risques d'incendies et les effets des canicules. Pour beaucoup de régions françaises, la situation est quand même préoccupante."

Un avant-goût de l'été ?

Et pour la suite ? Pour Pascal Mormal, cette séquence s'inscrit dans une tendance de fond. "S'il est encore impossible de prévoir le reste de l'été, une chose semble acquise : il n'y a actuellement aucun signal d'un retour durable de la fraîcheur, ni en Belgique ni en France".

Thibaut Van Hoof

La liqueur montoise "La Collégiale" décroche une médaille d'or à Londres

MONS

Dans le domaine, il s'agit de l'un des concours les plus exigeants.

Une médaille d'or à Londres pour une liqueur née à Mons

C'est une récompense des plus prestigieuses que la liqueur "La Collégiale" vient de décrocher. Elle vient en effet de remporter la médaille d'or à l'International Wine & Spirit Com-

petition (IWSC) de Londres, l'une des distinctions les plus convoitées du secteur des spiritueux. Chaque année, ce sont des milliers de produits provenant du monde entier y sont évalués à l'aveugle par des panels internationaux d'experts.

Les spiritueux sont dégustés sans que les jurés ne connaissent ni la marque, ni l'origine, ni le prix des produits présentés. Les médailles d'or font en outre l'objet d'une se-

conde validation par un comité indépendant. *"Cette récompense prestigieuse vient couronner plusieurs années de recherche et de développement autour d'une recette inspirée des liqueurs élaborées par les moines bénédictins de Palerme dès le XI^e siècle"*, souligne-t-on du côté de Maison Sicile.

Le Wimbledon des concours de spiritueux

Dans un secteur où les concours sont nombreux, l'IWSC est considéré

comme l'une des grandes références mondiales, aux côtés de l'International Spirits Challenge, du San Francisco World Spirits Competition et du Concours mondial de Bruxelles. Certains professionnels n'hésitent d'ailleurs pas à comparer cette compétition à Wimbledon pour son ancienneté et son niveau d'exigence.

La Collégiale est élaborée à partir de 33 plantes, épices et aromates. Son inspiration puise dans les grandes traditions monastiques européennes et plus particulièrement dans les recettes de liqueurs élaborées par les moines bénédictins de Palerme dès le XI^e siècle. L'objectif de la Maison Sicile n'était toutefois pas de reproduire une recette historique, mais de proposer une interprétation contemporaine de cet héritage.

Si ses racines plongent dans l'histoire sicilienne, le projet est profondément ancré à Mons. Développée par la Maison Sicile, entreprise familiale issue de la diaspora sicilienne et installée dans la région montoise, la liqueur rend hommage au patrimoine religieux de la cité du

Doudou. Une partie de sa production est aujourd'hui élevée durant plus d'un an dans les caves de la Collégiale Sainte-Waudru.

"Cette médaille d'or constitue une reconnaissance exceptionnelle du chemin parcouru."

Pour Simon et Riccardo Natale, fondateurs de la Maison Sicile, cette distinction revêt une portée particulière. *"Cette récompense est l'aboutissement de plusieurs années de travail. Nous avons créé La Collégiale avec l'ambition de proposer une grande liqueur capable de rivaliser avec les meilleures références internationales. Recevoir aujourd'hui une médaille d'or à l'IWSC constitue une reconnaissance exceptionnelle du chemin parcouru."*

Cette distinction intervient alors que La Collégiale poursuit son développement en Belgique et commence à susciter l'intérêt de distributeurs aux Pays-Bas, en Allemagne, au Luxembourg et aux États-Unis.

Emeline Berlier



IPTV : la police boraine en première ligne dans le démantèlement du réseau international

BORINAGE

Trente policiers ont participé à l'opération menée avec les autorités françaises. Cinq personnes ont été interpellées et trois placées sous mandat d'arrêt.

A lors que les médias belges et français ont largement relayé ces derniers jours le démantèlement d'un important réseau IPTV illégal, un acteur local est resté relativement discret dans ce dossier d'envergure internationale. La Zone de police Boraine a pourtant joué un rôle majeur dans l'opération menée le 2 juin dernier, en étroite collaboration avec les autorités judiciaires et policières françaises.

L'intervention a été opérée dans le plus grand secret !

Cette action coordonnée visait une organisation criminelle spécialisée dans la diffusion illégale de contenus audiovisuels payants via des services IPTV. Films, séries, chaînes de télévision et événements sportifs étaient proposés à des milliers d'utilisateurs moyennant des abonnements à bas prix, contournant ainsi les offres légales des diffuseurs.

Selon la Zone de police Boraine, l'intervention a été

menée conjointement avec l'Unité nationale de police judiciaire française. Plusieurs perquisitions ont été réalisées sur le territoire belge.

Les enquêteurs ont notamment saisi une importante quantité de matériel informatique, des équipements spécifiquement liés à l'exploitation de services IPTV, ainsi que différents biens de valeur. Cinq personnes ont été interpellées dans le cadre de cette af-

faire. Trois d'entre elles ont été placées en détention préventive.

L'opération a mobilisé une trentaine de policiers de la Zone Boraine. Ceux-ci ont bénéficié de l'appui de plusieurs services spécialisés de la Police fédérale, parmi lesquels un maître-chien CASH, un maître-chien ICT ainsi que quatre membres des Regional Computer Crime Units (RCCU), spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité.

Jusqu'à 250.000 utilisateurs

Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'une enquête de grande ampleur

menée en France. Selon plusieurs médias français, dont Le Parisien, le réseau démantelé opérait sous le nom de "Noos +" et comptait près de 250.000 utilisateurs.

Pour un abonnement annuel oscillant entre 50 et 100 euros, les clients pouvaient accéder à des bouquets de chaînes sportives, cinématographiques et de divertissement normalement commercialisés à des tarifs bien plus élevés. Les enquêteurs estiment que l'organisation aurait généré plus de 12 millions d'euros de bénéfices au cours des cinq dernières années.

L'enquête avait été

ouverte à la suite d'une plainte déposée par Canal + en juin 2024. Au total, onze personnes ont été interpellées lors de cette vaste opération, dont plusieurs en Belgique. Le fondateur présumé du système aurait notamment été arrêté sur le territoire belge.

Un signal fort avant le Mondial

Les autorités considèrent ce dossier comme l'un des plus importants coups de filet récents dans la lutte contre le piratage audiovisuel. Une vingtaine de serveurs hébergeant le service ont été mis hors service à travers différents pays européens, provoquant l'arrêt immédiat de la plateforme.

En pleine Coupe du monde de football 2026, période traditionnellement propice à l'explosion des abonnements IPTV illégaux, cette opération constitue également un signal fort adressé aux réseaux criminels spécialisés dans la revente de contenus piratés. Pour la Zone de police Boraine, cette affaire illustre aussi la place croissante qu'occupent les enquêtes technologiques et la coopération internationale dans la lutte contre les nouvelles formes de criminalité organisée.



Les contenus étaient proposés à bas prix, contournant les offres légales des diffuseurs. © DR

Coup de pression syndicale pour les nouvelles casernes

HAINAUT

Une action est prévue avant le conseil de vendredi pour appeler les élus à prendre leurs responsabilités.

Les pompiers de la Zone de secours Hainaut-Centre comptent bien se faire entendre ce vendredi matin à Mons. À l'occasion du conseil de zone qui se tiendra à la caserne montoise, les organisations syndicales mèneront une action en front commun afin de réclamer des avancées concrètes dans les dossiers des futures casernes de Binche et de Soignies.

La mobilisation réunira la CGSP, la CSC et le SLFP. Les représentants du personnel entendent peser sur une réunion qu'ils considèrent comme décisive, alors qu'un point relatif à l'acquisition d'un terrain destiné à la future caserne de Soignies figure à l'ordre du jour. Pour Binche, le terrain est déjà acquis et les frais d'architecte sont inscrits au budget de la zone. Mais il est grand temps de passer à la vitesse supérieure, selon les syndicats.

Dans un communiqué

transmis ce lundi, la CGSP rappelle que la nécessité de remplacer les infrastructures actuelles ne fait plus débat. À Binche, un arrêté royal d'expropriation a déjà confirmé l'intérêt public du projet. Le document pointe notamment la vétusté des bâtiments actuels, la présence d'amiante, des problèmes d'humidité ainsi que des difficultés opérationnelles ayant un impact sur les délais d'intervention.

Les syndicats s'interrogent sur les retards des dossiers.

Le constat n'est guère plus rassurant à Soignies. Un récent rapport du Service interne de prévention évoque la présence d'amiante, des problèmes de stabilité du bâtiment, une infestation de rongeurs, des installations techniques défectueuses et



Les pompiers de la Zone de secours Hainaut-Centre comptent se faire entendre. © EDA

des vestiaires inadaptés. Selon ce rapport, la situation ne peut plus être différée.

Face à ces éléments, les syndicats s'interrogent ouvertement sur les raisons des retards accumulés. Dans son communiqué, la CGSP vise notamment certaines prises de position émanant du MR, tant au niveau de la zone que de la Province, estimant que les reports successifs entre-

tiennent le doute sur la volonté réelle de faire aboutir les projets. L'action syndicale de vendredi aura donc pour but de pousser les élus à prendre leurs responsabilités.

Pour les représentants du personnel en effet, l'enjeu dépasse la seule question immobilière. Ils estiment que l'absence d'investissement rapide pourrait, à terme, compromettre le

respect des normes de sécurité, de santé et de bien-être au travail, avec des conséquences directes sur la qualité des secours rendus à la population.

Reste désormais à voir si le conseil de zone du 19 juin permettra de franchir une nouvelle étape ou s'il alimentera encore un peu plus l'impatience grandissante des pompiers.

Grégoire Lalieu

180 emplois menacés chez Syngenta : le site pourrait fermer pour 2027

SENEFFE

Le personnel de l'entreprise Syngenta a appris l'intention de la direction du producteur de produits phytosanitaires de fermer le site hennuyer d'ici à fin 2027.

Les travailleurs de l'usine seneffoise ont été conviés vendredi à un conseil d'entreprise ordinaire, en l'absence des permanents syndicaux, et ont appris l'intention de la direction de fermer l'usine d'ici à la fin de l'année prochaine. Aucune autre information n'a toutefois été précisée.

Un conseil d'entreprise extraordinaire, cette fois en présence des représentants des travailleurs, est prévu jeudi pour obtenir plus d'informations sur les plans du géant de l'agrochimie. Une assemblée générale de personnel suivra, a indiqué Carl Yernaux.

Selon Sudinfo, près de 180 emplois seraient menacés à la suite de cette annonce.

cés à la suite de cette annonce.

50.000 personnes dans le monde

Syngenta, présent dans plus de 90 pays, emploie plus de 50.000 personnes dans le monde. Le groupe a enregistré en 2025 un chiffre d'affaires de 28,4 milliards de dollars (environ 24,5 milliards d'euros) et un ebitda (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) de 4,4 milliards de dollars (près de 3,8 milliards d'euros).

Le groupe compte également des bureaux de marketing et de recherche et

développement à Zwiinaarde (Gand, Flandre orientale).



■ Près de 180 emplois sont menacés. © AFP



Fermeture annoncée pour l'école St-Joseph : « Certaines institutrices pleuraient »

Cela devait arriver car le nombre d'élèves diminuait d'année en année. Il n'empêche, plusieurs parents, satisfaits du corps professoral, espéraient malgré tout pouvoir laisser leurs enfants effectuer leur cursus scolaire maternel et primaire à l'école Saint-Joseph d'Estinnes. Témoignage d'Elodie Delattre, maman de trois enfants...

JOHANNE TINCK

L'annonce redoutée est tombée vendredi dernier. Réunis par le pouvoir organisateur, les parents des 38 élèves encore inscrits à l'école libre fondamentale Saint-Joseph d'Estinnes ont appris que la fermeture de l'établissement était désormais « presque inévitable ». Selon les informations communiquées lors de cette réunion, l'école plus que centenaire (elle a ouvert ses portes vers 1905) pourrait cesser ses activités dès la prochaine rentrée scolaire ou, au plus tard, le 1^{er} octobre. Une perspective qui pousse déjà de



L'échevin Alexandre Jaupart a été élève à Saint-Joseph © DR

nombreux parents à chercher une solution pour leurs enfants. Plusieurs démarches ont ainsi été entreprises auprès de l'école communale d'Estinnes ou du collège de Bonne-Espérance. La première est

d'ailleurs full au niveau des primaires. « En août dernier, nous avons déjà dû ouvrir une quatrième classe suite à l'arrivée d'élèves de Saint-Joseph. Cela n'était jamais arrivé », souligne Alexandre Jaupart, l'échevin de l'Enseignement (EMC, tendance Les Engagés). Président du pouvoir organisateur, Michel Olivier confirme qu'une fermeture est aujourd'hui fortement envisagée. Il explique que cette communication anticipée avait pour objectif de permettre aux familles de prendre leurs dispositions avant la rentrée. Il n'a toutefois pas souhaité s'exprimer davantage à ce stade.

« INSTITUTRICES EXCEPTIONNELLES »

Parmi les parents présents, Elodie, dont les trois enfants sont scolarisés à Saint-Joseph, peine encore à réaliser ce qui se prépare. Ses



Deux jours avant la réunion, Elodie a inscrit ses enfants dans une autre école. © DR

jumelles de neuf ans et son fils de huit ans y ont effectué l'ensemble de leur parcours scolaire. « On s'y attendait puisque, comme moi, d'autres parents avaient déjà inscrit leurs enfants dans un autre établissement. Mais l'entendre dire comme cela... », confie-t-elle. L'émotion était palpable durant la réunion. « Certaines institutrices pleuraient. Cela m'a attristée. Elles étaient toutes exceptionnelles. Je tiens à le préciser. »

La maman regrette également que la directrice ne se soit pas exprimée devant les parents. « C'est le président du PO qui a tout dit. Quand on parle de l'avenir des insti-

tutrices, on nous répond qu'on les soutiendra moralement. On nous a par contre quand même proposé une aide pour la recherche d'une autre école », souligne-t-elle. L'éventuelle disparition de l'école semble être l'aboutissement d'une situation qui se dégrade depuis plusieurs années. En 2022 déjà, l'établissement avait fait parler de lui en raison de tensions internes entre la direction, une partie du corps enseignant et certains parents. Alors que l'école comptait autrefois près de 280 élèves, les effectifs étaient tombés à environ 150. Ils ne sont plus que 38 aujourd'hui. ■

L'ensemble des indemnisations pourrait atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros !

Si certaines victimes ont déjà été indemnisées suite à un accord à l'amiable, d'autres seront fixées sur le sort après le volet judiciaire « civil ».

JOHANNE TINCK

Vendredi dernier, la cour d'assises du Hainaut a reconnu Paolo Falzone coupable de sept meurtres et de 79 tentatives de meurtre dans le cadre du drame de Strépy-Bracquegnies. Antonino Falzone a quant à lui été reconnu coupable de non-assistance à personne en danger. Les deux accusés seront fixés ce mercredi sur les peines qui leur se-

ront infligées. Au-delà du volet pénal, le dossier comporte également un important aspect civil : celui de l'indemnisation des victimes et de leurs proches.

Selon les informations recueillies auprès d'un avocat impliqué dans le dossier, certaines parties civiles ont déjà été dédommagées. Dans de nombreux cas, les compagnies d'assurance privilégient en effet un règlement à l'amiable. Les victimes concernées signent alors un accord qui met fin à toute réclamation ultérieure liée aux faits. Toutefois, tous les dossiers ne sont pas encore clôturés. Loin

de là... Certaines expertises sont toujours en cours et plusieurs situations devront encore être examinées. Des demandes d'indemnisation seront dès lors formulées lors des audiences consacrées au volet civil du dossier. Une audience aurait d'ailleurs déjà été programmée en septembre prochain.

UNE AUDIENCE EN SEPTEMBRE

La reconnaissance de culpabilité de Paolo Falzone pourrait également avoir une incidence sur les montants réclamés. Selon l'avocat consulté, le fait qu'il ait été condamné pour meurtre permet d'envisager des demandes plus importantes en matière de préjudice moral. Cette qualification implique en effet un acte considéré comme volontaire. Antonino Falzone ayant lui aussi été reconnu coupable, il pourrait être amené à devoir lui aussi indemniser les parties civiles. Toujours selon lui, les compagnies d'assurance, qui interviennent dans un premier temps pour indemniser les victimes puisque le véhicule était assuré, pourraient ensuite se retourner contre le conducteur et même le passager puisqu'il a aussi été reconnu coupable. Une telle situation peut notamment se pro-

duire dans certains dossiers impliquant une alcoolémie ou d'autres circonstances particulières. L'enjeu financier du volet civil s'annonce considérable. D'après cet avocat, au total, les indemnisations pourraient atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros. Les préjudices à réparer sont nombreux et parfois très lourds, certaines victimes ayant subi des blessures graves ou se trouvant en incapacité. ■



Certaines victimes ont déjà été indemnisées. © DC

LE CLUB DE JUDO D'ÉCAUSSINNES CONTRAINT DE S'ARRÊTER FACE AUX TRAVAUX À VENIR

Après de longs mois d'incertitude et de recherches, le club de judo d'Écaussinnes basé à la Maison du Peuple, a décidé de cesser ses activités. Une décision douloureuse pour les responsables et les membres.

LORE THOUVENIN

Pendant des mois, Mélissa et Serge ont tenté de trouver une solution pour permettre aux judokas du Judo des Écaussinnes de continuer à s'entraîner. Leur local, la Maison du Peuple, doit subir d'importants travaux en raison de problèmes de stabilité. En mai dernier, les responsables du club avaient même lancé un appel pour trouver un lieu d'accueil, en vain. Cette fois, l'aventure s'arrête : à l'issue de cette saison, le club ne sera plus.

« Nous sommes dépités », confie Mélissa. Ce n'est pas qu'aucune solution n'a été trouvée, mais les pistes explorées ne permettaient pas de te-

nir dans la durée. « La commune nous a proposé des locaux, mais ils ne sont pas du tout prêts à accueillir un groupe de judokas sur le long terme. »

Parmi les solutions évoquées figurait un petit local qui aurait pu convenir temporairement. « Les jeunes auraient dû se changer dans des toilettes ou derrière un bar. Pour quelques mois, ça peut encore aller, mais pas pour plusieurs années. »

Le couple a écarté l'idée de suspendre simplement les activités durant les travaux. « On sait très bien que les gens vont partir vers d'autres aventures et qu'ils ne reviendront pas forcément après. » Mélissa ne ferme toutefois pas totale-

ment la porte à un retour lorsque le nouveau dojo verra le jour. Mais il faudrait alors tout reconstruire depuis le début. « Pour le moment, nous n'avons plus vraiment le courage. »

« ON SENTAIT QUE LE CLUB S'ÉTEIGNAIT »

Il faut préciser que leur avenir est incertain depuis 2022 : le gestionnaire de la Maison du Peuple passait à autre chose, sans garantie de reprise. « Ça fait vingt ans qu'on nous promet quelque chose de correct, et voilà ce qu'il se passe. C'est démoralisant ». Elle déplore le manque d'anticipation des gestionnaires et de l'administration communale, mais ne jette la pierre à personne.



Mélissa et Serge se sentent quasiment en deuil. © DR/Google

Le club a aussi été contraint de limiter le nombre de personnes dans la salle à 30, ce qui a profondément modifié son fonctionnement. « Avant, on s'organisait pour que les grands et les petits se croisent, pour qu'ils puissent faire du judo ensemble. C'était ce qui faisait l'esprit très familial du club. Aujourd'hui, ils ne se connaissent plus. Les parents ne peuvent plus rester, donc ils ne nous connaissent plus

non plus. » Même les activités organisées en dehors du dojo n'ont plus rencontré le même succès. « Plus personne ne venait. On sentait bien que le club s'éteignait peu à peu. » La décision reste un véritable crève-cœur pour Mélissa. Aux membres, elle adresse un message de gratitude. « Merci pour toutes ces années, mais aussi pardon. Ça peut paraître excessif, mais je me sens presque en deuil. »

Le ministre wallon François Desquesnes valide la feuille de route du futur centre-ville de Braine-le-Comte

Le ministre wallon des Pouvoirs locaux, François Desquesnes (Engagés), a approuvé la Perspective de Développement Urbain de Braine-le-Comte. Ce document stratégique doit guider l'évolution du centre-ville dans les prochaines années.

Braine-le-Comte franchit une nouvelle étape dans la préparation de son avenir urbain. Le ministre wallon du Territoire, des Pouvoirs locaux, de la Mobilité et des Infrastructures, François Desquesnes, a approuvé la Perspective de Développement Urbain (PDU) de la cité brainoise. Adopté par le conseil communal en mars dernier, ce document stratégique fixe les grandes orientations du développement du centre-ville pour les années à venir. Il s'inscrit dans la continuité de l'opération de rénovation urbaine menée entre 2011 et 2026 et vise à accompagner la transformation du cœur de la commune. La Perspective de Développe-

ment Urbain repose sur une analyse du territoire et entend répondre à plusieurs défis majeurs. Parmi les priorités figurent le renforcement de la résilience face aux changements climatiques, l'amélioration de la qualité des espaces publics et du cadre de vie, le soutien à l'inclusion sociale et à l'accès au logement ainsi que la redynamisation économique et commerciale du centre-ville.

Le document prévoit également de développer une gouvernance plus moderne, plus efficace et plus participative. Comme l'avait rappelé l'échevin de l'Urbanisme Léandre Huart lors de la présentation du dossier au conseil communal, « il s'agit



© Belga/D.R.

avant tout d'un document de cadrage destiné à orienter les choix futurs plutôt qu'un programme détaillé de travaux ».

GARE, GRAND-PLACE, DOMINICAINS ET CATALA

La stratégie se concentre sur un quartier prioritaire regroupant le centre-ville, avec notamment la gare, la Grand-Place et le quartier des Dominicains. Les quartiers Catala, Richercha, de la

Culée et de l'Étang Martel sont également concernés. Les actions envisagées visent à renforcer les pôles structurants de ces secteurs et à améliorer les connexions entre les différents espaces publics. Une attention particulière sera portée au développement d'espaces verts, à la création de cheminements doux et à l'amélioration des mobilités actives. Le site Catala, actuellement en cours de dépollution, fi-

gure parmi les projets majeurs identifiés dans cette vision de développement, tout comme les réflexions menées autour des abords de la gare et de la Grand-Place.

UNE ÉTAPE AVANT LES FUTURS PROJETS

Pour le ministre François Desquesnes, cette approbation permet à la commune de disposer d'un cadre clair pour préparer les projets à venir : « Avec cette Perspective de Développement Urbain, Braine-le-Comte se dote d'une vision claire pour les années à venir. Cette démarche permet d'anticiper les besoins du territoire, de renforcer l'attractivité du centre-ville et d'améliorer concrètement le quotidien des habitants », souligne-t-il. La Perspective de Développement Urbain servira désormais de feuille de route pour hiérarchiser les priorités et planifier progressivement les futurs projets de la commune.

La méthode « kangourou » pour renforcer le lien entre parents et nouveau-nés : « Le retour des jeunes familles est très positif »

La maternité du CHR Haute Senne met en place la méthode kangourou, une approche qui favorise le peau à peau dès la naissance grâce à un bandeau. Objectif : limiter les séparations entre le bébé et ses parents tout en améliorant son bien-être et son développement.

La maternité du CHR Haute Senne à Soignies franchit une nouvelle étape dans l'accompagnement des jeunes parents avec la mise en place de la méthode kangourou. Cette approche de soins consiste à installer le nouveau-né en peau à peau avec sa mère ou son co-parent le plus tôt possible après la naissance et aussi longtemps que possible. Une position maintenue grâce à un bandeau.

« Le but est vraiment de favoriser le zéro séparation, autant avec les nouveau-nés à terme

que prématurés », explique Mme Horvath, sage-femme en chef.

Concrètement, le bébé, vêtu uniquement d'une couche et d'un bonnet, est placé contre le torse de son parent et maintenu grâce à un bandeau spécialement conçu à cet effet. Cette proximité présente de nombreux avantages. « On recherche une meilleure stabilité de la respiration, de la température et de la glycémie. Cela diminue le stress chez le bébé, mais aussi chez la maman, et favorise le lien d'attachement », souligne-t-elle.

La méthode contribue également à encourager l'allaitement maternel. Le contact direct avec la mère facilite en effet les premiers réflexes du nourrisson et favorise un meilleur démarrage de l'allaitement. Les professionnels mettent aussi en avant les bé-



Les sages-femmes ont présenté la méthode Kangourou aux futurs parents.

© DR

néfices sur le développement du microbiote et de l'immunité du nouveau-né.

UNE MISE EN PLACE PROGRESSIVE

Avant de lancer le projet, les sages-femmes, gynécologues et pédiatres ont été formés à cette pratique. Des ateliers ont

également été organisés à destination des futurs parents afin de leur présenter la méthode et de leur permettre de la tester à l'aide de poupons et des bandeaux utilisés en maternité. « Le retour des parents a été très positif. Lorsqu'on leur explique les bénéfices recherchés et les données scien-

tifiques qui soutiennent cette approche, ils adhèrent généralement au projet », explique la sage-femme en chef.

Les équipes insistent toutefois sur les règles de sécurité à respecter. Le bandeau sert uniquement à maintenir le bébé contre son parent lorsqu'il est installé en position couchée, semi-assise ou dans un fauteuil. « Ce n'est pas une écharpe de portage et ce n'est pas fait pour dormir avec le bébé. Nous montrons aux parents comment l'installer correctement et comment surveiller en permanence sa respiration et son positionnement », précise-t-elle.

La méthode kangourou est actuellement en phase de déploiement au sein de la maternité, où les premiers parents commencent déjà à en bénéficier. ■

L.H.

Trois éoliennes à La Louvière et Binche : « Le dossier est toujours en cours d'instruction »

Alors que les fonctionnaires technique et délégué ont rendu un avis favorable conditionnel au projet de trois éoliennes porté par Luminus, la commune de La Louvière avait émis plusieurs réserves liées aux nuisances, à la biodiversité et à l'urbanisation future dans l'attente de la présentation du rapport au collège communal.

Le projet de parc de trois éoliennes de Luminus dans les communes de La Louvière et de Binche franchit une nouvelle étape. Les fonctionnaires technique et délégué de la Région wallonne ont octroyé conditionnellement le permis unique. Une position primordiale dans ce dossier, qui contraste toutefois avec les inquiétudes

émises par la commune de La Louvière.

« Le rapport n'est pas encore passé au collège communal. Mais les services environnement avaient fait une analyse et nous, nous n'étions pas favorables à ce projet », explique l'échevin louviérois de la Transition énergétique, Michel Di Mattia.

BRAY, MAURAGE, TRIVIÈRES

Le projet prévoit la construction et l'exploitation de trois éoliennes d'une puissance supérieure à 3 MW, une cabine de tête ainsi que l'aménagement d'accessoires aux éoliennes dans le secteur situé entre Bray, Maurage et Trivières (rue Delcampe — Tienne des Ronques).

Selon l' élu, plusieurs éléments justifient cette réticence : « La présence à la fois des nuisances visuelles et sonores. Mais il y avait aussi un défaut d'analyse des effets cumulés. Nous n'avions pas tous les détails concernant certains impacts liés aux turbines notamment », indique-t-il. Parmi les autres préoccupations soulevées figurait également le développement futur du territoire. « Selon les services, une éventuelle extension du lotissement Marie-Josée ne serait pas forcément compatible avec le projet », poursuit Michel Di Mattia. La question de la biodiversité a également retenu l'attention de l'administration communale. Les services esti-

maient notamment que certains éléments manquaient dans l'étude relative à la faune locale. « Ce qui nous manquait pour être concrets par rapport à la biodiversité, c'est au moins un inventaire de la faune. Quand on implante des éoliennes, il faut notamment tenir compte des couloirs aériens migratoires. Nous n'avions pas tous les éléments à ce sujet, raisons pour lesquelles nous étions partis sur un avis défavorable », précise l'échevin. ■

RECOURS : UNE ÉVENTUALITÉ

L'avis favorable des fonctionnaires délégué et technique a été rendu public le 2 juin dernier. À ce stade, la commune ne dispose pas de plus d'infor-

mations. Le dossier n'a pas encore été présenté officiellement au collège communal. « Nous ne sommes pas opposés par principe, mais il n'y a pas encore de prise de position politique. Le dossier est toujours en cours d'instruction. Nous allons analyser la motivation complète des fonctionnaires et voir si les réponses apportées permettent de lever les interrogations soulevées par nos services », explique-t-il.

La possibilité d'un recours n'est donc pas exclue à ce stade, mais aucune décision n'a encore été prise. « Tout dépendra des réponses apportées aux questions soulevées », conclut l'échevin. ■

L.H.



« Nous attendons maintenant des réponses » souligne l'échevin. © DC/DR

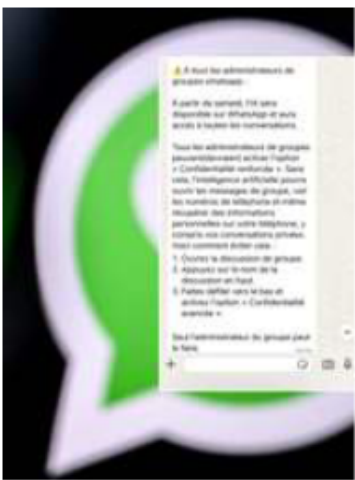
L'étrange message qui met en garde contre l'IA !

De nombreux internautes partagent un message sur WhatsApp depuis quelques jours. Faut-il réellement s'en méfier ?

Un message partagé en masse sur WhatsApp — dans différentes langues — inquiète certains utilisateurs. Il affirme que l'intelligence artificielle de Meta va bientôt être déployée sur l'application et qu'elle pourra accéder à toutes les conversations privées. Le message invite éga-

lement à activer une option appelée « Confidentialité renforcée ».

Mais, selon WhatsApp, cette alerte est trompeuse. Meta AI est déjà disponible sur WhatsApp depuis juin 2025 et n'a pas accès aux conversations privées des utilisateurs. Les messages et appels restent protégés par le chiffrement de bout en bout, ce qui signifie que seules les personnes participant à une discussion peuvent les lire. L'entreprise précise que l'as-



Le message envoyé. © DR

sistant Meta AI ne peut consulter que les informations que les utilisateurs lui transmettent volontairement. Par exemple, si un utilisateur demande à l'IA de résumer un message précis, celle-ci n'accède qu'à ce contenu. En revanche, elle ne peut pas analyser l'ensemble d'une conversation privée. Le message viral mentionne toutefois une fonctionnalité réelle : la « Confidentialité avancée de la discussion ».

Cette option permet notamment de bloquer le téléchargement automatique des médias, d'empêcher l'exportation des conversations et de limiter l'accès à Meta AI dans certaines discussions. Les utilisateurs qui le souhaitent peuvent l'activer directement dans les paramètres de leurs conversations. En l'état, rien n'indique que Meta AI puisse lire l'ensemble des messages privés échangés sur WhatsApp. ■

LE SOIR

Les RH sont-elles forcément vos amies ?

EMPLOI

Parfois perçu comme le soutien de la direction, l'ennemi des syndicats ou même comme une police interne, le département ressources humaines n'est pas toujours bien compris. Si son rôle diffère selon les structures, les contextes et les cultures, il reste fondamental.

Les ressources humaines (RH) ne sont pas les amies des employés. Quand on va les voir, c'est qu'on est déjà dans le pétrin. Elles écoutent et cherchent des solutions, mais ce n'est qu'une illusion », affirme Chris Williams, ancien DRH américain interviewé par la *Tribune de Genève* il y a quelques semaines. Le portrait dressé par celui qui est devenu consultant après une longue carrière dans le métier est peu réjouissant. « Les RH sont parfois vues comme des "empêcheurs de tourner en rond" car elles incitent souvent à la prudence. On le voit avec l'adoption de l'IA, par exemple. Le département refroidit fréquemment les ardeurs des autres, ce qui explique parfois son manque de popularité en interne », introduit Frédéric Naedenoen, chargé de cours à HEC Liège et senior researcher chez Lentic.

Et qu'en pensent les responsables RH eux-mêmes ? « Le but de nos équipes n'est pas d'être copine avec toute l'entreprise ! Nous ne sommes ni des amis, ni des ennemis, mais nous faisons partie des solutions », affirme Astrid Mertens, Head of people chez IBA, une ancienne *spin-off* de l'UCLouvain leader

dans la protonthérapie. « Un collaborateur RH n'est pas au service de l'employeur, comme il n'est pas au service de l'employé. Il sert l'entreprise », la rejoint Estelle Mentior, HR Mentor chez Ignity, incubateur technologique soutenu par la Région wallonne.

Autant de profils RH que de sociétés

Les missions allouées au département des ressources humaines dépendent fortement de la place du directeur RH dans les instances de décisions, de l'histoire de l'organisation et des valeurs qui l'animent. « Il n'y a pas une fonction, ni une seule posture. Ma conviction est que l'on doit être humain à chaque étape, même en plein licenciement ou en restructuration. Il faut accompagner tous ces moments. Pour ma part, je vis pour cela », partage Astrid Mertens. Et Estelle Mentior de compléter : « Créer du liant et mettre les gens ensemble, c'est notre plus grosse valeur ajoutée. On doit s'assurer de la solidité des liens entre la direction, les équipes et la

culture d'entreprise. Pour remplir cette mission, on dépend de ce que la société nous donne comme outils et ressources pour y arriver. »

Et puis, ce qui est vrai aux Etats-Unis ne l'est pas forcément en Belgique. A chaque pays, sa culture du travail et ses lois sociales. « Le RH est garant du respect de pas mal de règles qui lui sont imposées par sa législation nationale, des commissions paritaires aux conventions collectives. En ce sens, je comprends l'analogie avec la police », poursuit encore Estelle Mentior. « Ce sont plutôt des gardiens de but alors que les managers sont des coureurs de fond. Ils n'ont pas toujours les mêmes objectifs à l'instant T », tempère Frédéric Naedenoen.

Tout documenter pour tout prouver

« Les RH noteront tout, c'est garanti. Faites de même », conseille le penseur américain dans son interview à la *Tribune de Genève*. « Pour ma part, il est vrai que je formalise et résume souvent les réunions par écrit. Le but n'est pas de préparer une défense, mais de garder une trace et un historique des échanges, qu'ils soient positifs comme négatifs, d'ailleurs », soutient Estelle Mentior. Et Astrid Mertens de résumer : « Nous sommes garants d'un système. Nous devons nous assurer qu'il fonctionne et cela ne nécessite pas toujours une intervention directe. Notre travail se fait souvent en coulisses. »

La clé d'une équipe performante, c'est de parvenir à concilier un service RH qui veille au respect des normes de l'organisation et des HR *business partners*, répartis sur le terrain donc, dans une relation de proximité avec les travailleurs.

« La question de savoir qui les RH doivent soutenir se pose depuis longtemps. Légalement, ils sont responsables de la sécurité et du bien-être des collaborateurs », explique le chercheur Frédéric Naedenoen. « Ils doivent autant être les champions des travailleurs, que les soutiens du management, ce qui ne rend pas leur métier facile. A l'heure de la digitalisation et de l'IA, ils ont toutefois une vraie carte à jouer dans l'adaptation des postes et la mise à jour des compétences, des éléments décisifs pour la survie des organisations. »

Les missions allouées au département des ressources humaines dépendent notamment de la place du directeur RH dans les instances de décisions. © CANVA

La Libre BELGIQUE

Des ministres peu populaires, le talon d'Achille du MR

■ Engagé

à tous les niveaux de pouvoir dans de douloureuses réformes, le MR souffre dans les sondages. Les ministres libéraux restent à distance des sommets des baromètres de popularité. Un danger en vue des échéances électorales de 2029?

Analyse Frédéric Chardon

Ce dimanche, Georges-Louis Bouchez l'a promis lors du 180^e anniversaire du parti libéral belge: malgré des sondages défavorables, le MR remportera les élections de 2029. Il est vrai que les citoyens ne seront – en principe – appelés aux urnes que dans trois ans. Une éternité... Mais les baromètres qui se succèdent révèlent également une autre faiblesse des libéraux: les nombreux ministres MR peinent à s'imposer parmi les personnalités préférées des Belges.

Comme pour démentir ce constat, Sophie Wilmès, l'ancienne Première ministre, demeure solidement installée à la première place, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, selon le sondage RTL-*Le Soir* publié ce week-end. Un paradoxe frappant: la vice-présidente du Parlement euro-

Le passage à vide du MR et de ses ministres dans les récents baromètres aura-t-il des conséquences internes? "GLB", qui accueille ces enquêtes d'opinion avec prudence, n'envisage aucun remaniement.

péen n'exerce pourtant plus aucune responsabilité dans la gestion quotidienne de l'État belge. Au sein même de son parti, elle n'est d'ailleurs pas conviée aux réunions du bureau stratégique du MR, une mise à l'écart qu'elle n'a guère appréciée. Malgré cela, sa popularité exceptionnelle ne se dément pas.

Un manque d'incarnation?

Pour le reste, les libéraux semblent souffrir d'un déficit d'incarnation politique alors même qu'ils occupent des portefeuilles ministériels à tous les niveaux de pouvoir: fédéral, régional et communautaire. En Wallonie, le constat est particulièrement sévère. À l'exception de Sophie Wilmès, aucun élu MR ne figure dans le top 10. Adrien Dolimont n'est-il pas ministre-Président du gouvernement wallon? Il n'occupe que la 16^e place. Pierre-Yves Jeholet, chargé de l'Économie

wallonne, se hisse péniblement à la 18^e position. David Clarinval, vice-Premier ministre fédéral, pointe à la 21^e place. Quant à Mathieu Bihet, ministre fédéral de l'Énergie, à qui revient notamment la délicate mission de préserver l'avenir de la filière nucléaire belge, il ferme la marche du classement RTL-*Le Soir*, à la 30^e place.

À Bruxelles, le verdict est moins sévère, sans être pour autant éclatant. Dans le top 10 figurent, outre Sophie Wilmès, Georges-Louis Bouchez et la commissaire européenne Hadja Lahbib. Ce résultat honorable ne saurait masquer les contre-performances du reste de l'équipe. Bernard Quintin, ministre de l'Intérieur et acteur politique de la scène bruxelloise, n'apparaît qu'à la 15^e place. *"Avec un tel poste, il devrait être 5^e"*, déplore un observateur libéral. Valérie Glatigny, ministre de l'Enseignement, semble quant à elle payer le prix des réformes qu'elle défend: 23^e position.

Partout, l'austérité

En résumé, les ministres MR pourraient sans doute davantage "imprimer", pour reprendre une expression en vogue dans le sérail politique. Comment expliquer ce relatif désamour? Et quelles leçons le parti peut-il en tirer à l'approche des grands rendez-vous électoraux de 2029?

D'abord, les membres des exécutifs subissent probablement, à titre individuel, le reflux global de leur formation politique. Premier parti francophone, le MR assume une large part de la responsabilité des réformes engagées aux différents échelons du pouvoir. Or, à ce stade de la législature, ces chantiers n'ont pas encore produit tous les résultats escomptés. Partout, la rigueur budgétaire s'impose et les gouvernements doivent prendre des décisions impopulaires: réductions de dépenses, nouvelles taxes, sauts partiels d'index... Dans un tel climat, la quête de popularité relève de la gageure.

Un observateur libéral estime cependant que le parti manque de souplesse dans sa manière de gouverner: *"Là où les gens devraient voir du courage de la part du MR, ils voient de l'entêtement et de la provocation. C'est un problème d'image et de sympathie car on joue le registre de la confrontation."*

Une "génération Bouchez"

Autre élément d'explication: en quelques années, les libéraux ont connu un profond renouvellement générationnel au sommet de leur appareil. Président du MR depuis 2019, Georges-Louis Bouchez a progressivement pris le contrôle du parti en plaçant à des postes clés des responsables politiques qui lui

sont redevables. Par cette stratégie, il a mis un terme à l'interminable affrontement entre "michelien" et "reyndersien" qui empoisonnait la vie du MR depuis près de trente ans. Qu'ils s'appellent Dolimont, Quintin ou Bihet, ces ministres demeurent relativement nouveaux sur la scène politique. Pour le dire positivement: leur notoriété personnelle conserve donc une importante marge de progression.

Ce reproche est aujourd'hui un peu moins fondé qu'auparavant mais l'aisance médiatique de Georges-Louis Bouchez laisse peu d'espace aux autres figures du parti. Au MR, personne ne conteste ses qualités de débateur ni son instinct politique. Mais ces atouts, associés à un goût pour la controverse, contribuent à reléguer ses ministres au second plan. *"Tu ne peux pas à la fois vouloir faire monter des nouveaux visages et ne leur laisser aucune place pour exister"*, maugrée un MR.

Si Georges-Louis Bouchez attire naturellement la lumière médiatique, le président du MR semble néanmoins vouloir valoriser davantage le collectif libéral. Lors du 1^{er} Mai organisé aux mines de Bleigny, en région liégeoise, une affiche le représentant entouré des poids lourds réformateurs avait largement circulé sur les réseaux sociaux. Dans cette composition, une absence avait été remarquée: celle de Sophie Wilmès. Un "oubli" qui a semblé délibéré à plusieurs de nos interlocuteurs, les relations entre Sophie Wilmès et Georges-Louis Bouchez s'étant dégradées ces derniers mois.

Pas de remaniement en vue

Le passage à vide du MR et de ses ministres dans les récents baromètres aura-t-il des conséquences internes? "GLB", qui accueille ces enquêtes d'opinion avec prudence, n'envisage aucun remaniement. Un geste fébrile, à ses yeux. Mais un parti politique ne séduit pas uniquement par son bilan, ses projets ou son corpus idéologique. Encore faut-il que le message politique soit porté par des personnalités capables de susciter la confiance du grand public.

Au fait, où se situe Georges-Louis Bouchez lui-même? Il ne figure pas dans le top 10 wallon, il n'est que 13^e. Un résultat modeste pour un responsable politique aussi central. Mais cette contre-performance s'explique aussi par le "style Bouchez". Le président du MR polarise l'opinion et suscite des soutiens fervents autant que de fortes oppositions. Certaines personnes sondées l'adorent; beaucoup d'autres le rejettent d'emblée. À l'inverse, les élus plus consensuels bénéficient d'une "prime" dans les enquêtes d'opinion.